FONDATION COMMUNAUTAIRE

DU SAINT-MAURICE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-14
Renseignements supplémentaires	
Annexe A- Revenus de placements	15
Annexe B- Frais d'administration	15
Annexe C- Fonds personnes handicapées	15-16
Annexe D- Fonds hébergement et logement	16
Annexe E- Fonds entraide - santé mentale	16
Annexe F- Fonds intégration santé mentale	17
Annexe G- Fonds prévention du suicide	17
Annexe H- Fonds soutien aux parents	17
Annexe I- Fonds ROPH région 17	17
Annexe J - Fonds affectés	18
Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"	19



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2015** et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Montréal

417, rue Saint-Pierre Bureau 608 Montréal H2Y 2M4 t. 514 360-2467

Boucherville

1205, rue Ampère Bureau 206 Boucherville J4B 7M6 t. 450 449-3930

Trois-Rivières

3450, boul. Gene-H,-Kruger Bureau 230 Trois-Rivières G9A 4M3 t. 819 378-4656

Laval

4333, autoroute des Laurentides Est Laval H7L 5W5

t. 450 688-2211



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** au **31 décembre 2015**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trois-Rivières, le 20 avril 2016

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA permis n° A132972

Montréal

417, rue Saint-Pierre Bureau 608 Montréal H2Y 2M4

t. 514 360-2467

Boucherville

1205, rue Ampère Bureau 206 Boucherville J4B 7M6 t. 450 449-3930

habranche Therrien Jaoust Refrancois Luc.

Trois-Rivières

3450, boul. Gene-H.-Kruger Bureau 230 Trois-Rivières G9A 4M3 t. 819 378-4656 Laval

4333, autoroute des Laurentides Est Laval H7L 5W5

t. 450 688-2211

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Fc	nds						
	d'admi	nistration		affectés nexe J)	Transaction	ns interfonds	Total	Total
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements (annexe A)	807	1 579	204 850	178 084	_	_	205 657	179 663
Variation de la juste valeur des								
placements non réalisés	-	-	(72 938)	49 072	-	-	(72 938)	49 072
Apports reçus à titre de dotations	-	-	289 858	150 612	-	-	289 858	150 612
Assurances dons	-	_	21 840	_	_	-	21 840	_
Honoraires de gestion	35 820	31 961	-	-	(35 820)	(31 961)	-	-
J	36 627	33 540	443 610	377 768	(35 820)	(31 961)	444 417	379 347
Charges								
Frais de gestion	-	_	58 883	54 558	(35 820)	(31 961)	23 063	22 597
Aides financières	3 600	3 500	180 600	108 652	,	, ,	184 200	112 152
Frais d'administration (annexe B)	34 756	28 404	_	_	_	-	34 756	28 404
Primes annuelles (Union-vie)	-	_	44 182	_	_	-	44 182	_
	38 356	31 904	283 665	163 210	(35 820)	(31 961)	286 201	163 153
Excédent (Insuffisance) des produits								
sur les charges	(1 729)	1 636	159 945	214 558	-		158 216	216 194
Actifs nets, début de l'exercice	37 898	36 262	3 223 160	3 008 602	-	-	3 261 058	3 044 864
Actifs nets, fin de l'exercice	36 169	37 898	3 383 105	3 223 160	-	_	3 419 274	3 261 058

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonds	Fonds	Total	Total
	d'administration	affectés	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Actif				
À court terme				
Encaisse	38 770	-	38 770	33 565
Intérêts courus	-	6 908	6 908	9 947
	38 770	6 908	45 678	43 512
Placements, à la juste valeur (note	3) 2 829	3 376 197	3 379 026	3 223 662
	41 599	3 383 105	3 424 704	3 267 174
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges				
à payer (note 4)	5 430	-	5 430	6 116
Actifs nets				
Non grevés d'affectations	36 169	-	36 169	37 898
Affectés				
Fonds de dotations (note 5)	-	3 109 892	3 109 892	2 961 284
Fonds en transit (note 6)		273 213	273 213	261 876
	36 169	3 383 105	3 419 274	3 261 058
	41 599	3 383 105	3 424 704	3 267 174

Approuvé au nom du conseil d'administration

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	158 216	216 194
Éléments sans incidence sur la trésorerie	100 210	210171
Gain sur cession de placements	(81 148)	(102 315)
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	72 938	(49 068)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	150 006	64 811
Variations des éléments hors caisse du fond de roulement		
Intérêts courus	3 039	(3 401)
Créditeurs et charges à payer	(686)	(2 428)
	152 359	58 982
Activités d'investissement	10.157	(00, (00)
Encaisse affectée à l'acquisition des placements	18 156	(28 623)
Acquisition de placements	(1 061 446) 896 136	(752 094) 719 335
Disposition de placements		
	(147 154)	(61 382)
Access on the Poor College Street Const. The street of the last of const.		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 205	(2 400)
equivalents de tresorene		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 565	35 965
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	38 770	33 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	38 770	33 565
LITOGRADO	30 / / 0	00 000

1- Statut et nature des activités

La Fondation communautaire du Saint-Maurice (la Fondation) est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Les objectifs sont de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux terme de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

2- Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction de l'organisme doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur les durées de vie utile des actifs à long terme. Rien ne nous porte à croire qu'il y a une incertitude importante relative à la mesure de ces estimations.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Fonds d'administration:

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Fonds affectés - dotation :

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la Fondation a la responsabiltié de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Fonds affectés - en transit :

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

2- Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers

Evaluation des instruments financiers :

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où la société devient partie aux disposition contractuelles de l'instrument financier.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, intérêts courus et de l'encaisse affectée à l'acquisition de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des charges payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements, des actions de sociétés cotées en bourse et des placements en obligations.

Coûts de transactions:

Les coûts de transactions liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti selon la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation:

Les actifs évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation et qu'elles observent un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprises si la moins-value n'avait pas été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2- Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Apports:

La Fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquel l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

Produits nets de placements :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds affecté de dotation au poste Revenus de placements.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

3- Placements, à la juste valeur

	2015	2014
	\$	\$
Eingneière Pangue Nationale		
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	208 301	184 164
Obligations, portant des taux d'intérêts variant de 1.75 % à		
6.93 %, échéant de février 2016 à août 2042	994 443	949 730
Actions de sociétés cotées en bourse	751 728	720 671
Autres placements	4 907	5 278
	1 959 379	1 859 843
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse et marché monétaire	76 307	106 523
Fonds communs de placements	612 564	635 339
Actions de sociétés cotées en bourse	730 776	621 959
	1 419 647	1 363 821
	3 379 026	3 223 664

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 3.93 % (7.33 % en 2014) considérant les plus et moins values sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 204 021 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 72 938 \$ (178 084 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 49 072 \$ en 2014) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2015. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

4- Créditeurs et charges à payer

	2015 \$	2014 \$
Charges à payer Sommes à remettre à l'État	3 500 1 930	3 500 2 616
	5 430	6 116

Les créditeurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État pour un montant de 1 930 \$ (2 616 \$ en 2014) pour les cotisations salariales.

5- Fonds de dotations

5- Fonds de dotations	2015	2014
	\$	\$
	Ψ	Ψ
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes		
handicapées (annexe C)	22 046	21 206
Fonds Roland Leclerc	120 769	118 770
Fonds Plein Air Ville-Joie	6 627	6 481
Fonds solidaire Centraide Mauricie	181 134	186 896
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	64 990	73 204
Fonds Paul Desaulniers	1 521 103	1 542 609
Fonds Ste-Bernadette	42 563	41 049
Fonds Saint-Louis-de-France	209 591	204 975
Fonds J.P.V.	65 489	59 047
Fonds St-Martin les Tours	333 149	340 678
Fonds ROPH Région 17 (annexe I)	3 809	3 595
Fonds RBOSM 04	1 595	1 559
Fonds APDI Margeois	187 983	183 843
Fonds Richelieu La Tuque	84 598	82 735
Fonds Gilles Gour	10 721	11 045
Fonds soutien aux parents (annexe H)	240	234
Fonds prévention du suicide (annexe G)	2716	1 289
Fonds Intégration santé mentale (annexe F)	240	234
Fonds entraide- santé mentale (annexe E)	446	336
Fonds hébergement et logement (annexe D)	2 202	1 154
Fonds centre de l'Assomption	10 033	9 407
Fonds famille Dubois	12 567	13 040
Fonds Yves Bourque	4 528	4 878
Fonds Vision Mélançon	8 512	35 947
Fonds St-Gertrude	8 194	1 332
Fonds Camire-Allen	4 326	4 231
Fonds Pierre Lamothe	11 658	11 401
Fonds regroupement des aidants naturels	431	106
Fonds le Réverbère	102	-
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 023	-
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	166 671	-
Fonds Famille Labrecque	10 225	-
Fonds Isaac Roy	2 556	-
Fonds centre de l'Assomption #2	6 953	-
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	102	
	3 109 892	2 961 281

6- Fonds en transit

	2015	2014
	\$	\$
		_
Fonds OSTR	87 215	85 293
Fonds OSTR #2	24 485	-
Fonds Biennale Nat. de sculpture	18 347	17 943
Fonds Musée des Ursulines	30 775	70 097
Fonds galerie d'art du Parc	30 208	29 543
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	28 658	51 000
Fonds Musée des Ursulines #2	15 051	8 000
Fonds Ozias Leduc	38 474	-
	273 213	261 876

7- Contribution sous forme d'assurance-vie

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2015 \$	2014 \$
Fonds Roland Leclerc Fonds Ste-Bernadette Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe K) Autres fonds	200 000 25 000 97 000 400 000	200 000 25 000 - 400 000
	722 000	625 000

8- Évènement postérieur à la date du bilan

Le 4 février 2016, la Fondation s'est fait retirer les sommes accumulées au Fonds APDI Margeois pour un montant de 180 000 \$, tel que défini au protocole d'entente. Il en résulte donc une sortie de fonds significative pour la Fondation. Le solde de fonds en dotation passera de 3 109 892 \$ à 2 929 892 \$, suite à cette transaction.

9- Opérations conclues avec des apparentés

La Fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la Fondation pour un montant de 20 157 \$. Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

10- Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêts et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en obligations et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à ses passifs financiers.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

11- Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2015

Annexe A- Revenus de placements

	2015	2014
	\$	\$
Gain sur cession de placements	81 148	102 315
Revenus réinvestis	75 440	28 194
Revenus d'intérêts	29 254	36 342
Autres revenus de placements	11 177	4 306
Revenus de dividendes	8 638	8 506
	205 657	179 663

Annexe B- Frais d'administration

	2015	2014
	\$	\$
		_
Salaires et avantages sociaux (note 9)	20 157	19 768
Assurances administrateurs	972	787
Honoraires professionnels	5 915	3 449
Matériel promotionnel	2 974	222
Fournitures de bureau	2 067	1 567
Cotisations	1 100	1 161
Télécommunications	828	831
Frais de représentation	515	424
Taxes et permis	34	34
Intérêts et frais bancaires	194	161
	0.4754	00.404
	34 756	28 404

Annexe C- Fonds personnes handicapées

	2015	2014
	\$	\$
		_
Fonds Personnes handicapées	11 806	11 446
Fonds Paul Montmigny	4 641	4 539
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 319	2 268
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	1 200	1 173
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	116	113
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	116	113
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	116	113
Solde à reporter	20 314	19 765

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2015

Annexe C - Fonds personnes handicapées (suite)

2015	2014
\$	\$
20 314	19 765
364	106
116	113
116	113
116	113
116	113
116	113
116	113
116	113
116	113
116	113
108	106
108	106
108	106
22.044	21 206
	\$ 20 314 364 116 116 116 116 116 116 116 116 116 1

Annexe D- Fonds hébergement et logement

	2015 \$	2014 \$
Fonds Maison de transition Batiscan	1 142	117
Fonds Réseau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	580	568
Fonds Ensoleilivent	360	352
Fonds La Chrysalide	120	117
	2 202	1 154

Annexe E- Fonds entraide - santé mentale

	2015	2014
	\$	\$
	100	
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour à Nicolet	120	117
Fonds Le traversier	116	113
Fonds facile d'accès	108	106
Fonds le Phénix	102	
	446	336

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2015

	2015 \$	2014 \$
Fonds Pivot Centre-du-Québec Fonds SIT Mauricie	120 120	11 <i>7</i> 11 <i>7</i>
	240	234

Annexe G- Fonds prévention du suicide

	2015	2014
	\$	\$
Fonds Centre suicide les 2 Rives	1 304	117
Fonds Accalmie	600	587
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	332	117
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	120	117
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	120	117
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	120	117
Fonds réseau suicide Bois-Francs	120	117
	2716	1 289

Annexe H- Fonds soutien aux parents

	2015 \$	2014 \$
Fonds Le Pas Fonds Le Périscope	120 120	117 117
	240	234

Annexe I- Fonds ROPH région 17

	2015	2014
	\$	\$
Fonds Autisme TED	1 612	1 577
Fonds Autonomie Bois Francs	966	845
Fonds Région 17	640	626
Fonds Malentendants Bois Francs	471	430
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	120	117
	3 809	3 595

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Annexe J - Fonds affectés

	Fonds de	Fonds de dotations Fonds en transit		Fonds en transit		Total
	2015 \$	201 <i>4</i> \$	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ
Produits						
Revenus de placements	192 382	166 689	12 468	11 395	204 850	178 084
Variation de la juste valeur des						
placements non réalisés	(68 613)	45 883	(4 325)	3 189	(72 938)	49 072
Apports reçus à titre de dotations Assurances dons	220 718	91 612	69 140 21 840	59 000 -	289 858 21 840	150 612 -
	344 487	304 184	99 123	73 584	443 610	377 768
Charges						
Frais de gestion	55 279	51 041	3 604	3 517	58 883	54 558
Aides financières	140 600	96 152	40 000	12 500	180 600	108 652
Primes annuelles (Union-vie)	=	-	44 182	-	44 182	-
	195 879	147 193	87 786	16 017	283 665	163 210
Excédent des produits sur les						
charges	148 608	156 991	11 337	57 567	159 945	214 558
Actifs nets, au début de l'exercice	2 961 284	2 804 293	261 876	204 309	3 223 160	3 008 602
Actifs nets, à la fin de l'exercice	3 109 892	2 961 284	273 213	261 876	3 383 105	3 223 160

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"

·	2015	
	\$	
Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000	
La Traversier	12 000	
Association Le PAS	9 000	
Prévention suicide les Deux Rives	7 000	
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	
Société canadienne de la sclérose en plaques	6 000	
Maison de transition de la Batiscan	5 000	
Accalmie (Prévention suicide)	5 000	
La Ruche Aire Ouverte	4 000	
BAIL Mauricie	4 000	
Fonds ROPHM	4 000	
Association des peronnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	
Fonds Paul-Montminy	3 000	
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	2 000	
.a Résidence Entre-Deux	2 000	
e Phénix	2 000	
Ensoleilvent	2 000	
Association du Québec pour enfants avec problème auditif Mauricie		
Centre du Québec	2 000	
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	2 000	
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	
a Traverse (Endeuillés par le suicide)	1 000	
	97 000	